

## Votre vie et votre argent : Par où commencer la planification du revenu de retraite?, Février 2017

---

00:00 – 00:21

[La musique de fond s'efface]

[Graphique de mouvement: Logo de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie]

**TEXTE DE MOUVEMENT : Votre vie et votre argent**

**TEXTE DE MOUVEMENT : Par où commencer la planification du revenu de retraite?**

Pierre : Établir une base solide pour la planification du revenu de retraite implique un processus en huit étapes. Ce processus traite les situations complexes et les rend plus faciles à gérer afin que tout prenne un sens.

00:22 – 00:34

**TEXTE DE MOUVEMENT : Pierre Saint-Laurent, conseiller en planification fiscale, successorale et de retraite**

Pierre : Je suis Pierre Saint-Laurent et je vous offrirai quelques conseils sur la planification du revenu de retraite. Comment amorcer votre planification du revenu de retraite?

Commencez par des exercices de visualisation.

00:35 – 01:04

**TEXTE DE MOUVEMENT :  
Qu'ai-je envie de faire à ma retraite?**

**Que voulez-vous faire?  
Pendant combien de temps?  
Peu importe les circonstances?**

**Passez vos notes en revue.**

Pierre : Que voulez-vous faire? Soyez précis. Pendant combien de temps comptez-vous faire ces choses? Et souhaitez-vous les faire, peu importe les circonstances?

Écrivez tout. Passez votre liste en revue. Est-ce que tout est clair? Utilisez ce document en plus de vos rêves, de vos objectifs et de vos priorités comme outil de mesure pour évaluer les recommandations, les plans et les changements.

Lorsque vous atteignez la phase suivante de votre vie et que votre épargne doit fournir un revenu, la valeur de vos actifs et le revenu mensuel que vous souhaitez obtenir sont les éléments « connus ».

01:05 – 01:35

**TEXTE DE MOUVEMENT : Quel sera mon revenu?**

Pierre : Ce que votre conseiller et vous ignorez, c'est le montant de revenu que vous obtiendrez sur une base régulière, et pendant combien de temps ce revenu devra vous être versé.

Il pourrait s'agir de trois mois ou de quarante-trois ans. Aucun paramètre de planification n'est défini en ce qui a trait à l'état de santé ou à la longévité. Voilà où la gestion du risque de santé diffère grandement des années d'accumulation.

01:36 – 02:32

### **TEXTE DE MOUVEMENT : Combien de temps vais-je vivre?**

Pierre : Pendant les années de retraite où l'on touche un revenu, la détérioration de votre santé ou votre décès ne sont plus seulement des possibilités, mais des éventualités. Or, cela amène une discussion sur la gestion des risques bien différente de celle des années où vous accumulez des actifs.

La première étape est donc d'établir à quelle étape vous vous trouvez dans le cycle de vie de retraite. L'un des principaux avantages d'utiliser ce modèle de planification du revenu de retraite pour concevoir votre plan est que, peu importe le stade où vous vous trouvez au moment de commencer le processus, il s'agit toujours du même programme en huit étapes.

Aussi simple que cela puisse sembler, il s'agit essentiellement de fixer des points de référence et d'établir les données à un moment précis, puis de les utiliser comme point de départ pour passer aux prochaines étapes du processus.

02:33 – 03:17

Voici les HUIT étapes du processus de planification d'un revenu de retraite :

### **TEXTE DE MOUVEMENT : Étape 1 Processus de planification du revenu de retraite**

#### **Déterminer votre étape de vie actuelle**

Pierre : 1. Déterminer votre étape de vie actuelle

### **TEXTE DE MOUVEMENT : Étape 2 Processus de planification du revenu de retraite**

#### **Définir votre style de vie et vos objectifs de temps**

Pierre : 2. Définir votre style de vie et vos objectifs de temps

### **TEXTE DE MOUVEMENT : Étape 3 Processus de planification du revenu de retraite**

#### **Établir vos priorités et vos objectifs financiers**

Pierre : 3. Établir vos priorités et vos objectifs financiers

### **TEXTE DE MOUVEMENT : Étape 4 Processus de planification du revenu de retraite**

#### **Créer le revenu requis par étagement des revenus**

Pierre : 4. Créer le revenu requis par étagement des revenus

**TEXTE DE MOUVEMENT : Étape 5 Processus de planification du revenu de retraite**  
**Aligner les placements en fonction du plan et de votre profil**

Pierre : 5. Aligner les placements en fonction du plan et de votre profil

**TEXTE DE MOUVEMENT : Étape 6 Processus de planification du revenu de retraite**  
**Gérer le risque de santé**

Pierre : 6. Gérer le risque de santé

**TEXTE DE MOUVEMENT : Étape 7 Processus de planification du revenu de retraite**  
**Prévoir un transfert du patrimoine - conjoint/succession/intergénérationnel**

Pierre : 7. Prévoir un transfert du patrimoine - conjoint/succession/intergénérationnel

**TEXTE DE MOUVEMENT : Étape 8 Processus de planification du revenu de retraite**  
**Évaluer l'incidence sur la valeur nette**

Pierre : 8. Évaluer l'incidence sur la valeur nette

Parlez à un conseiller autorisé formé en planification du revenu de retraite qui travaillera avec vous à l'élaboration de votre plan de retraite.

03:18 – 03:29

[Graphique de mouvement: Votre vie ET VOTRE-ARGENT, [www.placementsempirevie.ca](http://www.placementsempirevie.ca)]

TEXTE : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie gère des fonds depuis 50 ans, y compris par l'entremise de sa filiale Placements Empire Vie Inc. depuis 2012.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire de contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.** Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre informatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

<sup>MD</sup> Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

[La musique d'arrière-plan s'efface]